



## CONFERENCE ENVIRONNEMENTALE 2013

### Table ronde n°2 : Emploi et transition écologique

#### INTRODUCTION

Toute modification d'un processus de production tenant compte des impératifs écologiques se traduit par une hausse du volume de travail en raison du volume moindre de matières et d'énergie employé, au bénéfice du travail. La règle est notamment valable dans l'agriculture, l'artisanat (réparation et fabrication), les services.

Il est plus complexe d'imaginer une restructuration écologique de l'industrie, qui tend par elle-même à minimiser les intrants matériels et l'énergie, mais qui n'y est que peu incitée en raison du bas prix actuel de ces intrants. La mise en place d'une écologie industrielle généralisée tendrait sans doute à augmenter toutes choses égales par ailleurs le volume de l'emploi industriel en raison des nouveaux métiers à développer (ingénieurs et techniciens spécialisés dans les procédés de sortie de production et dans la récupération de matières de seconde main). Mais globalement, l'industrie est plutôt amenée à reculer en poids dans la perspective d'une transition écologique. Les secteurs les plus gagnants en travail seraient l'agriculture, la forêt, les métiers de la transformation alimentaire, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'artisanat, le BTP, les métiers de la biodiversité, les services à la personne, les transports collectifs. Les principales pertes d'emplois se situeraient dans certains secteurs de l'industrie : énergies classiques, automobile, produits manufacturés jetables, chimie, etc. Par ailleurs, l'ensemble des emplois et des activités existantes doit évoluer pour tenir compte des impératifs écologiques, et ce, dans tous les secteurs de l'économie.

Il faut noter que la plupart des emplois créés seraient locaux et non délocalisables. Ces emplois sont aussi porteurs de sens dans le cadre d'une crise généralisée du sens du travail.

#### DONNEES

Les études sur le lien entre transition écologique et emploi sont multiples et dispersées, car le cadre économique dans lequel elles s'inscrivent peut varier du tout au tout depuis les scénarios de croissance verte jusqu'à des projets de réforme globale du cadre économique (écosocialisme ou mise en place d'une économie coopérative généralisée) ou des projections décroissantes.

Il est néanmoins possible de recenser quelques données dans le cadre de la poursuite d'une économie de marché.

Les données principales concernent la transition énergétique. Sur ce volet, l'étude la plus sérieuse est celle de Philippe Quirion (CIRED) qui se fonde sur le scénario Négawatt et qui estime que « *selon les hypothèses, les créations d'emploi nettes vont de 220 000 à 330 000 en 2020 et de 570 000 à 820 000 en 2050 par rapport au scénario tendanciel.* » L'étude en question utilise un modèle de l'économie française en 118 branches et est assez consistante. Les branches pour lesquelles l'emploi augmente le plus sont celles des énergies renouvelables, de la rénovation thermique des bâtiments, des modes de transports peu gourmands en énergie (ferroviaire, fluvial et transport, routier de voyageur) et de la sensibilisation – information. Celles où l'emploi baisse sont celles des énergies non renouvelables (fossiles et nucléaire), des bâtiments neufs, du transport par route (fabrication d'automobiles, infrastructures routières, fret routier) et du transport aérien.

Le scénario Négawatt est critiquable et fait notamment appel à des véhicules électriques

dans les zones urbaines denses. Mais il n'y a pas lieu de penser que les impacts en termes d'emploi seraient profondément modifiés s'il était fait appel, à la ville comme à la campagne, à des véhicules à gaz issu de la méthanisation.

Il n'est par ailleurs pas certain que le nombre des travailleurs du nucléaire devrait diminuer fortement s'il fallait réellement démanteler l'ensemble des centrales existantes et trouver les meilleures solutions possible pour les centaines de milliers de tonnes de déchets radioactifs actuels et pour ceux qui seront inévitablement produits à l'avenir.

En revanche, ce scénario ne porte pas spécifiquement sur l'agriculture et sur la politique de biodiversité dans son ensemble. Il reprend sur ces points le scénario AFTERRRE de Solagro, qui recommande une généralisation de l'agriculture intégrée et de l'agriculture biologique (qui couvre 50 % de la SAU française en 2050 selon ce scénario). L'étude de Philippe Quirion ne mentionne pas les emplois agricoles, alors que l'on estime que l'agriculture biologique emploie environ 30 % de travailleurs de plus que l'agriculture chimique à production égale.

Il semble donc qu'il faille ajouter les emplois nouveaux de la filière agroalimentaire dans son ensemble à ceux des branches énergétiques et industrielles dans le cadre d'une transition écologique complète. Or, il n'existe pas dans ce domaine d'étude aussi aboutie que celle de Philippe Quirion. Les estimations qui circulent font pourtant montre d'un potentiel considérable. Terres de Liens Normandie évalue à 600 000 le nombre d'emplois supplémentaires qui seraient fournis si l'agriculture française passait toute entière à un mode d'exploitation biologique et local. L'emploi agricole *stricto sensu* représentait en 2010 un million d'emplois et 751 000 ETP. Les impacts sur la filière de transformation seraient aussi sans doute positifs, car le conditionnement biologique, la transformation locale et la restauration fournissent plus d'emplois que la transformation agroalimentaire chimique actuelle. Un passage par une surface de la SAU de 20 % en 2020 impliquerait une hausse du nombre d'emplois agricoles de 60 000 environ et une conversion de 100 % en 2050, de 300 000 emplois, sans même comptabiliser les emplois induits.

On estime par ailleurs que le nombre d'emplois directement affectés à la gestion de la biodiversité pourrait passer de 22 000 en 2012 à 40 000 environ en 2020. C'est sans compter les effets que pourraient avoir une politique nationale de biodiversité d'envergure.

Si la France décidait de réformer son industrie et son agriculture dans la perspective d'un territoire soutenable en 2050, il semble donc que l'ordre de grandeur du nombre d'emplois créés serait d'environ 360 000 à l'horizon 2020 et de un million d'emplois à l'horizon 2050, ceci sans prendre compte des emplois induits par la transition agricole et des emplois que créerait une politique générale en faveur de la réparation, de la réutilisation et du réemploi des produits manufacturés.

C'est sans compter sur le passage à la semaine de 4 jours, qui créerait selon Pierre Larrouturou environ deux millions d'emplois en France.

## **PERSPECTIVES**

Les Amis de la Terre invitent l'Etat à mener les études prospectives nécessaires pour évaluer les créations d'emplois qui résulteraient d'une transition écologique ambitieuse en France (avec des hypothèses de départ à discuter paritairement). Ils soulignent néanmoins qu'il est impossible de mener une telle transition si l'Etat ne se donne pas les moyens d'investir massivement dans la transition écologique, ce que le contexte financier et monétaire actuel interdit durablement. La transition de l'emploi est donc indissociable de la réforme des moyens de financement de l'économie.

Il faut aussi renforcer les dispositifs existants en matière de formation initiale et continue, notamment à la biodiversité et à la réparation, car les besoins existants ne sont actuellement pas pourvus faute de main d'œuvre qualifiée. Cela concerne aussi le « verdissement » de tous les métiers existants : la formation à l'écologie est globalement insuffisante en France, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. Ce besoin de formation s'adresse notamment aux personnes qui seront obligées de se reconverter du fait de la transition écologique.

Pour prendre deux exemples :

Dans le secteur des transports individuels: les transports en commun devront être largement développés, en particulier dans les centres villes où la voiture individuelle devra être proscrite à terme. Ceci développera l'emploi industriel (construction de bus, de tramways...) qui pourrait être une piste de reconversion pour les emplois de l'automobile.

Dans le secteur de la réparation:

Les études réalisées par l'ADEME sur le secteur de la réparation donnent des informations sur les emplois liés aux activités de réparation[1]. Le secteur, malgré une reprise de l'activité depuis 2009, reste fragile. Or, de nombreux produits ne sont actuellement pas réparés car le prix du produit neuf n'incite pas le consommateur à faire les démarches pour réparer ces produits : chaussures, casques audio, bouilloires etc. La réparation de ces produits représente un vivier d'emplois. En effet, 586 millions d'équipements électriques et électroniques sont mis sur le marché en 2011 [2] et un taux de panne que l'on peut considérer de 3% [3], le nombre de produits potentiellement à réparer est de 17 millions par an.

L'activité de réparation nécessite une main d'œuvre importante[4]. Evaluer le nombre d'emplois potentiels reste néanmoins difficile dans la mesure où le marché de la réparation français est segmenté entre différents acteurs: centres agréés, services de réparation de la distribution, constructeurs et réparateurs indépendants. Pour chacun de ces acteurs, les réparations peuvent concerner qu'un type de produit et une marque ou être multimarque, le nombre de réparations potentielles par jour ne sera pas le même.

Néanmoins, pour ne pas nuire aux réparateurs indépendants, des mesures complémentaires à l'extension de la durée de garantie doivent être prises et notamment : la mise à disposition des pièces détachées pendant une période minimale de 10 ans, un prix de vente raisonnable pour les pièces détachées et l'accessibilité des documents techniques et modules de formation. La mise sur le marché de produits réparables, avec leurs notices de réparation et leurs pièces détachées, est une priorité pour donner un second souffle à la réparation, au réemploi et in fine à l'emploi.

---

[1] En 2009, le secteur de la réparation toute activité confondue comptait plus de 125 000 entreprises et employait près de 525 000 personnes.

ADEME, Actualisation du panorama de l'offre de réparation en France, septembre 2010, p. 19.

[2] ADEME, Etude sur la durée de vie des équipements électriques et électroniques, Août 2012, p. 19.

[3] Les constructeurs ne communiquent pas sur les taux de panne. Nous avons considéré un taux potentiellement bas, les taux de panne à 5 ans sur certains équipements électriques et électroniques sont plus de l'ordre de 8 à 10%.

[4] ADEME, Etude sur la durée de vie des équipements électriques et électroniques, Août 2012, p. 19.